

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibé- ration	Qui ont pris part au vote
15	15	14	15

Séance du 5 juin

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin

Convocation
29/05/2026
Date d'affichage 29/05/2026

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Evelyne TRESCARTES, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. COUPLET – C. TAHALY – C. GUILLAUME - A. VEDOVATI – M. REVEILLE – M. MOJAISKY – C. RATIVEAU – R. GUILLIN – C. BRONISEL – E. BARRE – M. FRERY – M. BOURDIGUEL – I. LEPRUN

Absent ayant donné pouvoir : A. BRONISEL à E. TRESCARTES

Secrétaire : M. BOURDIGUEL

FIXATION DES TARIFS DES CARTES DE PECHE : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 30 AVRIL 2026

Vu la délibération du 30 avril 2026 fixant les tarifs des cartes de pêche,
Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le corps du texte,
Mme le Maire propose d'étendre la gratuité de la carte de pêche au conjoint et enfant(s) du personnel communal, comme cela était appliqué lors du précédent mandat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'étendre la gratuité de la carte de pêche au conjoint et enfant(s) du personnel communal.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de séance
Mélanie BOURDIGUEL

Le Maire
Evelyne TRESCARTES

